

## UN ADVERSAIRE DU DRAPEAU DU SACRÉ-CŒUR.

Un journal de Montréal ne sachant plus quel argument employer dans sa lutte contre l'idée du drapeau du Sacré-Cœur, s'est avisé de citer des paroles attribuées par lui à l'abbé Lemire, député au parlement français. Cet abbé ayant alors parlé en homme public et politique, il est permis de citer l'extrait suivant que nous empruntons à la "Semaine religieuse" de Cambrai.

L'homme qui, de l'aveu de tous, amis et ennemis, a fait, de notre temps, le plus de mal à l'Eglise de France, vient de mourir. Avant qu'il ne parût devant Dieu, le sacrement de l'Extrême-Onction a pu lui être administré; puisse-t-il l'avoir reçu dans les dispositions d'esprit et de cœur qui en assurent l'efficacité!

Durant vingt années, M. Dumay fut, à vrai dire, le seul et unique ministre des cultes que nous ayons eu; et, comme l'a fort bien dit M. Judet dans "l'Eclair", il a employé tous ses jours et tout son pouvoir à amoindrir l'Eglise de France, en s'attaquant à la tête d'abord, c'est-à-dire l'Episcopat, et ensuite aux membres du clergé. Il est mort du chagrin de n'avoir pu poursuivre son œuvre jusqu'au bout. Quand il apprit que la loi de séparation était votée il dit: "On regrettera d'avoir donné la liberté aux évêques" Ce mot marque le but constant qu'il avait poursuivi: leur asservissement.

Un document qui montre bien que M. Dumay était, au ministère des cultes, l'agent de la Franc-Maçonnerie, est un article qui fut publié en 1896 dans la livraison de mai (pages 111-112) de la "Revue Maçonnique". On en était alors au ministère Méline. D'aucuns affectait de s'inquiéter de son modérantisme, et la "Revue Maçonnique" les rassuraient en ces termes:

"Ne nous alarmons point... Ayons les yeux fixés sur un certain cabinet du ministère, occupé par un certain fonctionnaire, Directeur des Cultes, M. Dumay. On doit à M. Dumay une suite de mesures, prises sans bruit, et qui, toutes, d'une manière aussi adroite que décisive, ont JUGULÉ les zélateurs du cléricalisme."

Trois ans plus tard, en février 1899, M. Dumay s'avisa d'aller à Rome pour essayer d'endormir la vigilance pontificale, et pouvoir ainsi continuer en paix l'œuvre qu'il avait entreprise, la "domestication" de l'Eglise de France.